

# ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

## LA FRANCE CHANGE, NOS RÉGIONS DOIVENT CHANGER AUSSI.

ARGUMENTAIRE / LE MÉDIATEUR DE CRÉDIT

Le 08/02/2010

C'est précisément dans la crise économique, quand les opérateurs financiers sont plus frileux en matière de prêts, que les ménages et les entreprises ont besoin d'être soutenus pour pouvoir concrétiser leurs projets.

### Demander aux banques de faire leur métier

Face à la crise, le Gouvernement a agit rapidement pour soutenir l'activité des entreprises car ce sont les entreprises qui créent les emplois et la croissance.

- Les banques ne pouvaient plus assurer leur rôle de financement de l'économie en raison de la crise.
- Le Gouvernement a donc aidé les banques pour qu'elles continuent à prêter aux entreprises.
- L'Etat a mis en place le plan de sauvetage bancaire pour sauver le système économique de l'asphyxie et protéger l'épargne des Français.
- En contrepartie, les banques ont pris des engagements en matière notamment de financement des entreprises.

### S'assurer que les banques tiennent leurs engagements

- Le 23 octobre 2008, Nicolas Sarkozy crée la médiation de crédit dont il confie la charge à René Ricol puis à Gérard Rameix.
- Le médiateur de crédit est saisi par des entreprises rencontrant des difficultés avec leur banque.
- Sa mission est de veiller à ce que nul entrepreneur ne soit laissé seul face à ses difficultés. Il intervient donc pour :
- Garantir un dialogue d'égal à égal entre les banques et leurs clients.
- Proposer des solutions concertées à chaque besoin de financement à partir d'une expertise technique des dossiers.

### Bilan de la médiation de crédit

- 20 491 entreprises ont saisi la Médiation du crédit depuis le lancement du dispositif, 95% d'entre elles sont des PME dont 80 % de TPE (moins de 10 salariés), 31% sont issues du secteur du commerce et des services, 20% du BTP et 15% de l'Industrie.
- 2/3 des demandes ont été traités avec succès.
- 1,97 milliard d'euros de crédit débloqués, plus de 9 000 sociétés confortées et près de 176 000 emplois préservés.

Le nombre d'entreprises sollicitant une médiation est en baisse depuis le mois de décembre 2009. C'est un bon signe. Cela signifie que beaucoup de banques anticipent la médiation et font des efforts afin de trouver des solutions aux difficultés de leurs clients.

### Perspectives 2010 : Accompagner la reprise

- Aujourd'hui, les relations avec les banques sont dites satisfaisantes par 90% des PME, voire très satisfaisantes pour 22%. (sondage IFOP – KPMG – CGPME, janvier 2010)
- Le risque de raréfaction générale du crédit qui menaçait il y a un an est derrière nous. Les octrois de crédits en France ont augmenté de 1,8% en 2009 alors qu'ils ont stagné en zone euro.
- Mais il faut aller plus loin. L'enjeu pour 2010, c'est d'accompagner la reprise.

Les crédits aux entreprises, en légère baisse en 2009 (-0,9%) dû uniquement au recul des prêts de trésorerie, devront suivre l'exemple du dynamisme des crédits pour investissement (+2,1%) et surtout des crédits aux ménages (+4,1%).

- Les entreprises ont fait des efforts qui ont fragilisé leur trésorerie pour se maintenir à flot dans la crise, le Gouvernement a rappelé aux banques que c'est aujourd'hui à elles de faire davantage d'efforts pour les soutenir.
- Les banques françaises se sont engagées début 2010 à faciliter l'accès des TPE au crédit de trésorerie et à communiquer sur les délais de réponse aux demandes.
- Oséo a débloqué 100 millions d'euros pour garantir à hauteur de 50 % à 70 % les sommes prêtées par les banques aux TPE.

### CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org

